

27 AVR. 2022

Mme Yveline LAGALLE
SEFC
PA des Fourches
75 Rue des Vindits
Octeville
50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Vandoeuvre, le 19 Avril 2022

Département formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2022/GME/115/443134

Objet : Demande d'habilitation Sauvetage secourisme du travail

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

Acteur SST

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 01/04/2022, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 01/04/2022 jusqu'au 01/04/2027

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1511265/2022/SST-01/O/14

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche
Chef du département Formation de l'INRS